

L'Insee lance la campagne de recensement 2020 et annonce les résultats du bilan démographique 2019

L'Institut national des statistiques et des études économiques (Insee) lance l'enquête du recensement de la population pour l'année 2020. Elle se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février dans les communes de moins de 10 000 habitants concernées, et jusqu'au samedi 22 février dans les villes de plus de 10 000 habitants. Cette enquête permet de compter toutes les personnes qui habitent sur le territoire français. À cette occasion, l'Insee publie également deux *Insee Première* :

- **Le bilan démographique 2019 : La fécondité se stabilise en France.** Le bilan présente un point sur le solde naturel de la France (nombre de naissances et de décès), la fécondité, le nombre de mariages et de Pacs, et l'espérance de vie.
- **Une étude sur les différents types de famille en France : En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile.** Une étude inédite grâce à la refonte du questionnaire en 2018 pour mieux appréhender la diversité des situations familiales (enfants résidant avec un seul parent au domicile, familles recomposées) et les différences locales.

Le bureau de presse et les experts de l'Insee sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Enquête de recensement de la population : top départ le 16 janvier 2020

L'enquête de recensement a lieu tous les ans et concerne chaque année 9 millions de personnes habitant dans 5 millions de logements enquêtés. Menée en partenariat avec les communes, l'enquête a pour objectifs de mieux connaître la population française afin de prendre des décisions adaptées pour la collectivité et de produire des chiffres de références pour l'application des lois et des règlements.

Toutes les modalités pratiques de l'enquête sont à retrouver dans l'*Insee en Bref* et dans le dossier de presse, ou sur le site : <http://le-recensement-et-moi.fr>

Les chiffres clés du bilan démographique de l'année 2019





Retrouvez l'étude complète sur le site de l'Insee (à partir de 12h00) [à ce lien](#). Un ensemble d'études est également publié par les directions régionales, elles sont à retrouver sur le site de l'Insee à partir de 12h00 à [ce lien](#).

En 2018, 4 millions d'enfants mineurs vivent avec un seul de leurs parents au domicile

En France, en 2018, 68 % des enfants mineurs vivent dans une famille « traditionnelle », 21 % vivent dans une famille monoparentale, et 11% vivent dans une famille recomposée : 7 % avec un parent et un beau-parent et 4 % avec leurs deux parents. Au total, 28 % des enfants résident donc avec un seul de leurs parents.

Dans les familles recomposées, les enfants vivent moins souvent avec deux adultes en emploi (58 %) que dans les familles « traditionnelles » (68 %). Les enfants des familles recomposées sont moins présents dans les grands centres urbains, où à l'inverse la proportion d'enfants en famille monoparentale est forte. La part des enfants vivant en famille recomposée varie de 7 % en Martinique et dans les Hauts-de-Seine à 17 % en Guyane. Les enfants des familles « traditionnelles » vivent plus souvent à l'Ouest et à l'Est de la France, alors que ceux des familles monoparentales sont très présents dans le pourtour méditerranéen et les départements d'Outre-mer.

Retrouvez l'étude complète sur le site de l'Insee (à partir de 12h00) [à ce lien](#).

Un ensemble d'études est également publié par les directions régionales. Vous en retrouverez la liste dans le dossier de presse en pièce jointe.

Elles sont à retrouver sur le site de l'Insee à partir de 12h00 à [ce lien](#).

À propos de l'Insee

L'Insee collecte, produit, analyse et diffuse des informations sur l'économie et la société françaises. L'Insee est une direction générale du ministère de l'Économie et des Finances implantée dans l'ensemble du territoire français, dont les salariés sont des agents de l'État. L'Insee conduit ses travaux en toute indépendance professionnelle. L'Insee travaille quotidiennement avec Eurostat (Office statistique des communautés européennes) et ses homologues de l'Union européenne. Il contribue ainsi à l'édification de l'espace statistique communautaire de l'Union.

<https://www.insee.fr>

Contact presse :
Bureau de Presse de l'Insee
bureau-de-presse@insee.fr / 01.87.69.57.57